



K A F O U D A L



**Revue des Sciences Sociales
de l'Université Peleforo Gon
Coulibaly de Korhogo**

EDITORIAL

La Science de tout temps a toujours été, d'abord l'apanage des initiés. Elle devient accessible à la communauté soit de manière didactique soit à travers les solutions et/ou résultat qu'elle met à la disposition de cette communauté. Cette caractéristique, qui est valable pour les périodes de l'histoire, permet à présent de faire un parallèle entre un lieu de rituel Senoufo dénommé le *Kafoudal* et une revue scientifique. Conçu pour accueillir des événements exceptionnels lors du rite initiatique du *poro*, elle peut abriter, à la demande d'un tiers et à titre exceptionnel, des cérémonies de non-initiés. Passé cette dérogation, cette place redevient sacrée et privée. Un symbole pour une revue scientifique qui à l'origine est une initiative privée mais qui sert de plateforme de publicisation et de publication à toutes les personnes intéressées. Quoi de mieux pour désigner une revue dont la vocation est de contribuer à assurer une meilleure visibilité des résultats des recherches universitaires. Ces résultats issus des publications et des réflexions des universitaires, restent un défi majeur et permettent d'établir un lien avec le *Kafoudal*. Ainsi, cette revue se positionne comme une lucarne pour aider à la prise de décision des acteurs politiques dans l'exécution des programmes de gouvernance et de développement aux niveaux étatique et local. Elle vise avant tout à servir de lieu d'expression pour tous ceux qui conduisent des recherches pour nourrir la science. La **revue *Kafoudal*** est pluridisciplinaire et publie, à ce titre, des recherches originales de Géographie, de Sociologie, d'Anthropologie, d'Histoire, d'Économie, de Droit, de Science Politique. Elle accepte, également, des comptes rendus de lecture.



Jérôme ALOKO-N'GUESSAN

Directeur de Recherches CAMES

**« KAFOULDAL » LA REVUE DES SCIENCES SOCIALES DE L'UNIVERSITE
PELEFORO GON COULIBALY**

CONSEIL SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

- Alphonse Yapi-Diahou**, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8)
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr
- Jérôme Aloko-N'guessan**, Directeur de Recherches à l'Université Félix Houphouët-Boigny, email : poitoucharente@gmail.com
- Koffie-Bikpo Céline Yolande**, Professeur titulaire de Géographie (Université Félix Houphouët-Boigny), email : bikpoceline@yahoo.fr
- Brou Emile Koffi**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara, UFR CMS)
- Da Dapola Evariste Constant**, Professeur titulaire de Géographie à l'Université Ouaga 1 Professeur Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso), 06 BP : 9800 Ouagadougou 06, E- mail : evaristeda@gmail.com
- Maïga Alkassoum**, Professeur Titulaire de Sociologie, Université Ouaga I Professeur Joseph Ki Zerbo (Burkina Faso)
- Diomandé Dramane**, Professeur titulaire d'Hydrobiologie, Université Peleforo Gon Coulibaly)
- Dedy Seri Faustin**, Maitre de Recherche de Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny
- Edinam Kola**, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo), email : edikola@yahoo.fr
- Anoh Kouassi Paul**, professeur titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny, email : anohpaul@yahoo.fr
- Maurice Boniface Mengho**, Géographe ruraliste, Professeur titulaire, (Université de Brazzaville (République du Congo), BP 13 097 Brazzaville, email : maumautina@gmail.com
- Koné Issiaka**, Professeur Titulaire de Socio-Anthropologie des Organisations (Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa), BP 150 Daloa, email : koneissiaka1@gmail.com
- Dossou Guedegbe Odile**, Professeur Titulaire des Universités (CAMES) Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS) Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- Machikou Nadine**, Professeure titulaire de Science Politique, Université Yaoundé 2 (Cameroun)
- Assi Kaudjhis Joseph**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- Yoro Blé Marcel**, Professeur Titulaire d'Anthropologie et de Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny
- N'Goran François**, Directeur de Recherche de Sociologie, Université Alassane Ouattara
- Gbodje Sékré Alphonse**, Professeur titulaire d'histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly, email : sekrealphonse@yahoo.fr, Cel : 47649099

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de Publication

Prof Brou Emile Koffi (Université Alassane Ouattara, UFR CMS) Cel. : (225) 05 92 89 93 ; email : koffi_brou@yahoo.fr

Rédacteur en Chef

Konan Kouamé Hyacinthe

Rédacteurs en Chef Adjoints

Guehi Zagocky Euloge

Kra Kouadio Joseph

Correspondance : revuekafoudal@gmail.com

konanhyacinth@gmail.com

<https://www.univ-pcg.edu.ci>

Comité de lecture international

- Aboubakar Kissira**, Maitre de conférences de Géographie, université de Parakou (Benin)
- ALLA Della André**, Maître de conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire)
- Akou Loba Franck Valérie**, Maitre de Conférences, Université Felix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)
- Koffi Yao Jean Julius**, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
- Nassa Dadié Axel Désiré**, Maitre de Conférences, Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire)
- Diakité Moussa**, Maitre de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Mazou Hilaire**, Maitre de Conférences de Sociologie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Yassi Assi Gilbert**, Maitre de Conférences de Géographie, École Normale Supérieure, (Côte d'Ivoire)
- Gnabro Ouakoubo Gaston**, Maitre de Conférences, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire)
- Dayoro Zoguehi Kevin**, Maitre de Conférences de Sociologie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire) Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
- Kouassi Siméon**, Maitre de Conférences d'Archéologie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
- Moundza Patrice**, Maitre de Conférences, Géographie, Université Marien N'Gouabi (Congo)
- Kouamé Atta**, Maitre de Conférences, Anthropologie Biologique, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
- Djané Kabran Aristide**, Maitre-assistant, Socio Anthropologie Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire)
- Kessé Blé Adolphe**, Maitre-assistant, Science Politique, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire)
- Koffi Yeboué Stéphane Koissy**, Maitre-assistant, Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire)

1. Note aux contributeurs

La Revue des Sciences Sociales de l'Université Peleforo Gon Coulibaly « *Kafoudal* » est fondée en 2018. *Kafoudal* est un espace de diffusion de travaux originaux des Sciences Sociales. Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES. Les contributeurs doivent s'y conformer.

1.1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Book Antiqua, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche (Méthodologie) ; Résultats ; Analyse des Résultats ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques (s'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique). Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes et continu, sont rédigées en taille 10 (Book antiqua). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Écrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*). Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel Word, Book antiqua, taille 12, interligne 1.5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau, premier titre (Book antiqua 12 gras) 1.1. Deuxième niveau (Book antiqua 12 gras italique) 1.2.1. Troisième niveau (Book antiqua 12 italique sans le gras)

1.2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : i. annoncés, ii. Insérés, iii. Commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2. Notes et références

2.1. Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (B. A. SY. 2008, p. 18) ; - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemples: - En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est «d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...)» - Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit : Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire. - Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit : Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

2.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

2.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Éditeur, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage. Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

2.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple : Références bibliographiques AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société, Paris, Gallimard. BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF. DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151. DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan. Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).

3. Nota bene

3.1. Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

3.2. Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.

3.3. Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p.2-45, par exemple et non pp.2-45.

3.4. En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

3.5. Éviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes, observer plutôt un espace.

3.6. Plan : Introduction (Problématique, Hypothèse), Méthodologie (Approche), Résultats, Analyse des résultats, Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques Résumé : dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (y compris le titre de l'article) Introduction : doit comporter un bon croquis de localisation du secteur de l'étude pour les contributeurs géographes. Outils et méthodes : (Méthodologie/Approche), l'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes Résultats : l'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans Outils et méthodes (pas les résultats d'autres chercheurs). L'Analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article ; le point "R" présente le résultat issu de l'élaboration (traitement) de l'information sur les variables. Discussion : la discussion est placée avant la conclusion ; la conclusion devra alors être courte. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages. Le plan classique est également accepté. Enfin, les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions. La Revue Kafoudal reçoit en continu les contributions et paraît deux fois dans l'année : juin et décembre. Le nombre d'instructions pour accepter une contribution est de 1 (une) au moins. Un article accepté pour publication dans Kafoudal exige de ses auteurs une contribution financière de 40 000f, représentant les frais d'instruction et de publication.

*« Les opinions exprimées dans les différents articles sont celles de leurs auteurs
et nullement de Kafoudal ».*

La revue des Sciences Sociales « *Kafoudal* »
Secrétariat : Unité de Formation et de Recherche des Sciences Sociales
Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, 1328 Korhogo, Côte d'Ivoire
ISSN : 2663-7596 Cel : +225 07 255 083 E-mail : revuekafoudal@gmail.com



KAFODAL
La revue des Sciences Sociales de l'Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo

SOMMAIRE

Sociologie

Ichaka CAMARA et Ibrahima DAMA : CONDITIONS DE VIE DES DEPLACES ET DES REFUGIES A KAYES ET A SERO-DIAMANOU 1-25

Bidosessi Auguste Land GNAHOU, Dossou Yélindo P. Houessou et Joseph KPONOU : LES VALEURS DES SOCIETES TRADITIONNELLES AFRICAINES COMME SOCLE DES VALEURS PROFESSIONNELLES DANS LA MISE EN CEUVRE DE L'EDUCATION INCLUSIVE..... 26-45

Géographie

Amadou SENOU : ORIGINE ET MIGRATION DES COMMUNAUTES DAFING DU MALI ET DU BURKINA FASO 46-61

Dohou Mèdémagnimessè. Midimahu. Félixiano Claude^{1*}, Akossou Arcadius² et Akuesson Gildas³ : INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES AU CENTRE DU BENIN : ETAT DES LIEUX ET MODE DE GESTION 62-84

Kouassi Séverin KOUAKOU et Koffi Jean Marius Boris KOUAME : COLLÈGE DE PROXIMITÉ DANS LA RÉGION DE KORHOGO EN CÔTE D'IVOIRE : ENTRE VOLONTÉ DE RÉDUCTION DES MOBILITÉS ET ISOLEMENT TERRITORIAL..... 85-106

Koffi René DONGO¹, N'Guessan Jean Claude YAO¹, Amissa Augustin ADIMA¹, Kouadio Joseph KRA² et Eboua Narcisse WANDAN³ : PROCEDES DE PRODUCTION DE BIOGAZ A PARTIR DE DECHETS MENAGERS : UNE ALTERNATIVE DANS LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE DANS LE DISTRICT DE YAMOOUSSOUKRO 107-125

KONAN Kouakou Attien Jean-Michel : CONTRIBUTION DE L'ACTIVITÉ MARAÎCHÈRE À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIES DES PRODUCTEURS DE LA VILLE DE DALOA (CÔTE D'IVOIRE)..... **126-140**

Soualiho ALADJI : DEBARCADERE MODERNE DE SASSANDRA : DYNAMIQUE SPATIALE ET SOCIO-ECONOMIQUE DES ACTIVITES DE PECHE **141-158**

Dotchan BAMBA, Kouakou Hermann Michel KANGA et Yao Jean Julius KOFFI : ESQUISSE D'UNE ETHNOCLIMATOLOGIE CHEZ LES SENOUFOS DE LA REGION DE LA BAGOUE (NORD DE LA COTE D'IVOIRE) **159-179**

Histoire

Anzoumanan SYLLA et Yaya BAKAYOKO : CONTINUITE ET RUPTURE DES RELATIONS ENTRE LE SONGHAY ET LE MAROC SOUS ASKIA MOHAMMED 1ER (1493-1528) **180-200**

**COLLÈGE DE PROXIMITÉ DANS LA RÉGION DE KORHOGO EN CÔTE
D'IVOIRE: ENTRE VOLONTÉ DE REDUCTION DES MOBILITÉS ET
ISOLEMENT TERRITORIAL**

Kouassi Séverin KOUAKOU

Assistant, E-Mail : kouakouseverin48@gmail.com, +2250748071307

Koffi Jean Marius Boris KOUAME

Assistant, E-mail : boriskouame@upgc.edu.ci, +2250708037976

*(Université Péléforo GON-COULIBALY, Korhogo (Côte d'Ivoire), Département de
Géographie)*

Résumé :

Ouverts en 2015 en Côte d'Ivoire dans le cadre du Contrat Désendettement Développement (C2D), les collèges de proximité sont implantés dans les zones rurales éloignées du pays. Cette implantation en milieu rural vise l'accès à l'école pour tous, le rapprochement des élèves de leurs familles et la réduction de la distance domicile-école. Korhogo est l'une des régions bénéficiaires de ce projet. Huit (8) collèges de proximité ont été déjà réalisés dans la région. Malgré leur proximité géographique, ces collèges créent un isolement territorial. Cet article vise à comprendre la relation entre les collèges de proximité et leurs territoires dans la région de Korhogo. La méthodologie de travail s'appuie sur la recherche documentaire, l'observation directe et des enquêtes de terrain. D'après les résultats obtenus, les collèges de proximité sont dans leur majorité implantés dans les centres urbains secondaires proches ou éloignés du pôle urbain de Korhogo. Leurs bassins de recrutement génèrent encore d'énormes mobilités quotidiennes des apprenants. Outre cela, ces établissements de proximité n'ont pas créé de conditions d'attractivité des postes d'enseignants. Somme toute, leur sous-équipement participe à un isolement territorial.

Mots clés : Région de Korhogo, ville-campagne, Collèges de proximité, Mobilité, isolement territorial

Abstract

Opened in 2015 in Côte d'Ivoire as part of "Contrat Désendettement Développement (C2D)", local secondary schools are located in the country's remote rural areas. The aim is to provide access to schools for all, bring pupils closer to their families and reduce the distance between home and school. Korhogo is one of the regions benefiting from this project. Eight (8) local secondary schools have already been built in the region. Despite their geographical proximity, these colleges create territorial isolation. This article aims to understand the relationship between the community colleges and their territories in the Korhogo region. The methodology is based on documentary research, direct observation and field surveys. According to the results obtained, the majority of local secondary schools are located in secondary urban centers near or far from the Korhogo urban center. Their catchment areas still generate huge daily movements of learners. In addition, these local schools have not created attractive conditions for teaching posts. All in all, their under-equipment contributes to territorial isolation.

Keywords: Korhogo region, urban-rural, local colleges, mobility, territorial isolation

Introduction :

Les Territoires éducatifs ruraux traduisent de manière concrète la participation de l'école au projet d'aménagement et de développement des territoires (J-M. Blanquer, N. Élimas, 2020, p.2). En Côte d'Ivoire, l'avènement des collèges de proximité en 2015 vise à réduire les inégalités ville-campagne en favorisant l'effectivité du droit d'accès à l'éducation et de l'accès à l'école pour tous (O.A. Kouadio et al, 2018, p.1). Leurs implantations en milieu rural ont pour enjeux majeurs le rapprochement des élèves de leurs familles, la réduction de la distance qui sépare les écoles des habitations (Rapport État du Système Éducatif National, 2009, cité par O. A Kouadio et al, Op. Cit). À l'instar d'autres régions du pays, celle de Korhogo a bénéficié du projet « collèges de proximité de type Contrat Désendettement Développement (C2D) ». En effet, huit collèges de proximité ont été déjà réalisés. Des études sont en cours pour la construction de neuf autres collèges dans la région. Au-delà de leur proximité géographique, bon nombre de ces établissements manquent encore d'électricité, d'eau courante et de réseau de téléphonie mobile constituant ainsi un frein pour l'apprentissage scolaire (O. A Kouadio et al Op. Cit). Selon I. Kouyaté (2019, p.10), des collèges de proximité manquent de services de sociabilité notamment « de logements pour le personnel administratif et pédagogique, de cantines, de bibliothèques ». Par ailleurs, les études jusque-là réalisées sur les collèges de proximité en Côte d'Ivoire apportent, des éléments d'analyse sur leur organisation et les inégalités d'accès à l'éducation. Elles nous éclairent aussi sur les variations de réussite scolaire et de façon sommaire les conditions d'apprentissage. Cependant, elles n'apportent pas d'éclairage sur la manière dont ces collèges de proximité participent à la construction de leurs territoires en termes d'attractivité. Comment les collèges de proximité s'isolent-ils de leur territoire alors qu'ils ont été créés pour être proche des populations? L'étude s'attèle à comprendre la relation entre les collèges de proximité et leurs territoires dans la région de Korhogo. De façon spécifique, il s'agit de montrer les logiques de spatialisation des collèges de proximité dans la région de Korhogo. Ensuite, décrire leurs bassins de recrutement et enfin, étudier

l'impact de leur sous-équipement sur la communauté éducative et le développement des territoires.

1. Méthodologie

L'étude est menée au niveau de deux échelles de perception à savoir la micro-échelle et la macro-échelle. La première échelle est constituée des collèges de proximité et les territoires ruraux qui les abritent. Cette micro-échelle a permis d'appréhender les aménagements spécifiques aux collèges de proximité et les catégories d'espace rural qui les abritent. La deuxième échelle concerne les bassins de recrutement des collèges de proximité et les réseaux de coopération existant au-delà de leur collectivité d'implantation. Cette échelle a été nécessaire pour aborder les disparités au niveau des aires de recrutement des élèves. Cette approche spatiale renseigne aussi sur l'ancrage territorial des collèges de proximité c'est à dire leur connexité avec les autres établissements ou structures ayant vocation à tisser des liens avec eux. Le travail s'appuie également sur une approche quantitative. A cet effet, elle mobilise des données statistiques sur la taille de la population des localités d'étude, recueillies auprès de la Sous-préfecture de Korhogo. Des données scolaires (nombre d'élèves, distance domicile-école, résultats scolaires), ont été recueillies auprès de la Direction Régionale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (DRENA) de Korhogo et des Chefs des établissements ciblés par l'étude. Elles permettent d'apprécier la composition sociale de la population scolaire et d'observer les effets de proximité avec les établissements enquêtés. Les données statistiques sur la communauté éducative (nombre d'enseignants et personnel d'encadrement, ancienneté, âge) ont permis d'apprécier la jeunesse du personnel des établissements enquêtés et d'établir des liens avec l'attractivité des territoires scolaires ruraux étudiés.

L'approche qualitative (lieu de résidence du personnel, aire de recrutement des élèves, les différents équipements des collèges) repose sur une série d'entretiens semi-directifs menés auprès d'acteurs institutionnels variés, issus du monde scolaire. Il s'agit notamment des Responsables du Service des

Statistiques de la DRENA, les chefs d'établissement et leurs adjoints, les enseignants et éducateurs. Ces entretiens ont permis de cerner l'impact du sous-équipement des collèges de proximité sur la communauté éducative et leur territoire.

Concernant le choix des unités spatiales de l'étude, une base de sondage de trois collèges a été choisie sur les huit collèges de proximité que compte la région. Pour des raisons liées à l'accès difficile de certains collèges de proximité situés à plus de 50 km de la ville de Korhogo sur des voies non bitumées et impraticables par endroits, nous avons volontairement choisi trois collèges de proximité situés dans l'aire urbaine. Ce sont les collèges de Lataha, Lavononkaha et Kombolokoura.

Par ailleurs, un questionnaire a été soumis aux élèves des établissements enquêtés relativement à leurs origines sociales, les mobilités quotidiennes et temps de parcours domicile-école, ainsi que leurs rapports avec les élèves d'autres établissements de la région de Korhogo. Cela été l'opportunité d'analyser finement les pratiques spatiales des élèves dans leur territoire scolaire. Un échantillonnage non probabiliste basé sur le principe d'un choix non aléatoire a été opéré. Les classes ont été choisies sur la base de la présence des élèves au moment de l'enquête. Les élèves ont été soumis à un questionnaire que nous avons distribué dans les salles de classe sous la surveillance des enseignants. Ces critères nous offrent le total de personnel administratif, enseignants et des élèves enquêtés par établissement (Tableau n° 1).

Tableau n°1 : L'échantillonnage d'enquête

Collège de proximité enquêté	Personnes enquêtées	Type d'enquête	Nombre correspondant	Pourcentage
LATAHA	Enseignants	Entretien	02	0,82
	Personnel administratif	Entretien	02	0,82

	et d'encadrement			
	Elèves	Questionnaire	240	98,36
TOTAL			244	100
NAVONONKAH A	Enseignants	Entretien	02	2,35
	Personnel administratif et d'encadrement	Entretien	03	3,53
	Elèves	Questionnaire	80	94,12
TOTAL			85	100
KOMBOLOKOU RA	Enseignants	Entretien	02	1,61
	Personnel administratif et d'encadrement	Entretien	02	1,61
	Elèves	Questionnaire	120	96,78
TOTAL			124	100

Source : Enquêtes de terrain, mai 2023

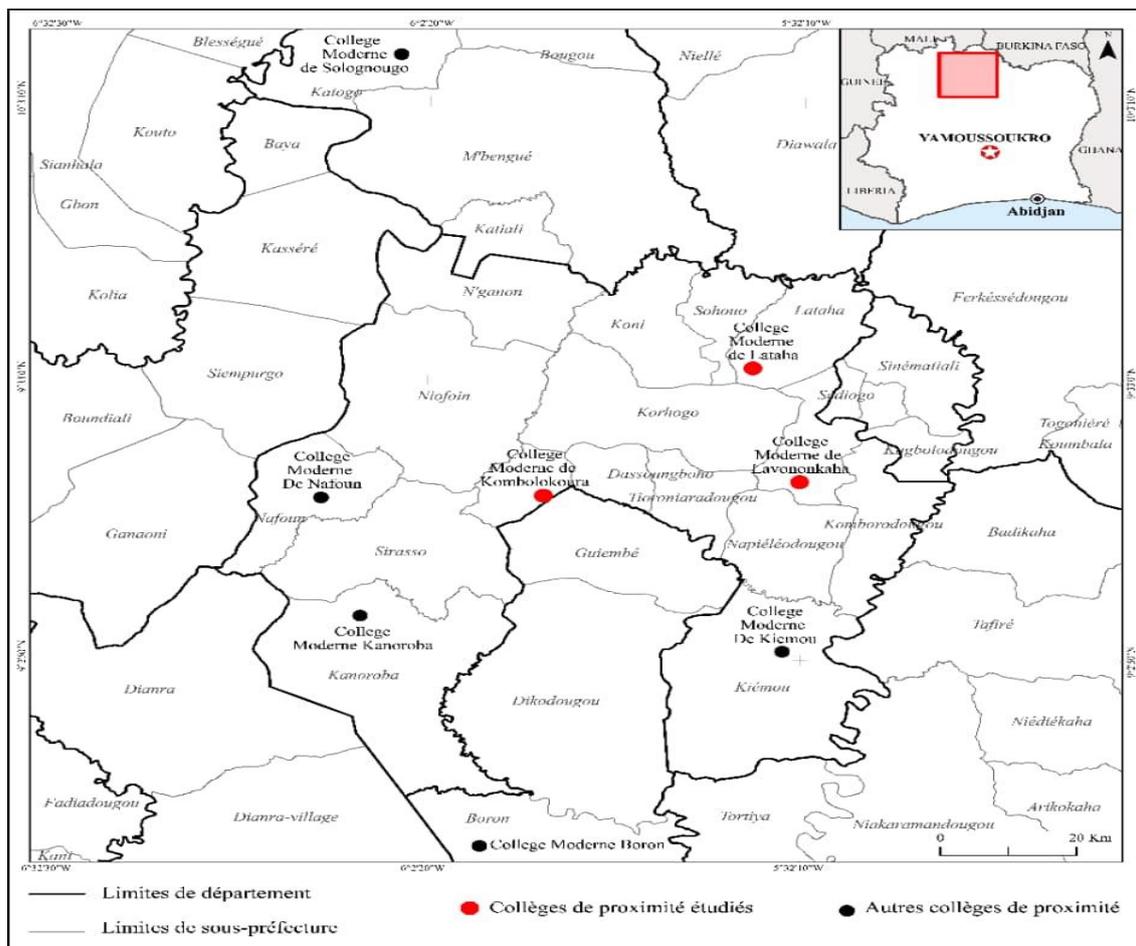
2. Résultats et analyse

2.1. Logiques de spatialisation des collèges de proximité de la région à Korhogo

Élaboré par la Direction des Études, des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (DESPS) du Ministère de l'Éducation Nationale, le collège de proximité est un établissement de taille réduite dit de bases 2. Il est construit dans les zones rurales reculées du pays. Il repose sur le principe de deux classes par niveau et ce, de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Le site abritant les collèges de proximité

devrait prendre en compte les élèves des écoles primaires des localités situées dans un rayon de 5 km. L'observation de la zone d'étude et les enquêtes recueillies ont permis d'établir des catégories d'espace rural abritant des collèges de proximité. Ces espaces sont représentés sur la figure n°1.

Figure n°1 : Localisation des collèges de proximité de la région de Korhogo



L'examen des données de la carte révèle que les collèges de proximité de type Contrat Désendettement Développement(C2D) prévus pour être réalisés dans les zones rurales éloignées, se trouvent construits dans des centres urbains secondaires ou à proximité de centres urbains. L'analyse de la carte permet d'identifier trois catégories d'espace dans la région de Korhogo ayant bénéficié de la construction de collège de proximité.

2.1.1. Des centres urbains secondaires très peuplés, situés dans l'aire d'influence du pôle urbain de Korhogo (10 à 15 km)

Deux Sous-Préfectures ont bénéficié de la construction de collège de proximité selon la densité de leur population et de leur proximité de la ville de Korhogo. Ce sont les Sous-Préfectures de Lataha et Karakoro situées respectivement à 10 km et 15km de Korhogo avec une population de 26 895 et 22 982 habitants (INS, RGPH, 2021). Toutefois, il convient de mentionner qu'à Karakoro, le collège de proximité a été construit à Lavononkaha, un village situé à 3 km de la ville. Les effectifs des élèves des écoles primaires rattachées aux collèges de proximité de Lataha et Lavononkaha se chiffrent respectivement à 8 742 et 6 873 élèves. Dans l'ensemble, ce sont des pôles périphériques distants, qu'un tissu périurbain continu. Lataha et Lavononkaha sont situées à une dizaine de minutes de voiture de la ville de Korhogo où habitent les trois quarts de leur personnel enseignant et administratif.

2.1.2. Des centres urbains secondaires moyennement peuplés et proches de l'aire d'influence du pôle urbain de Korhogo (35 km)

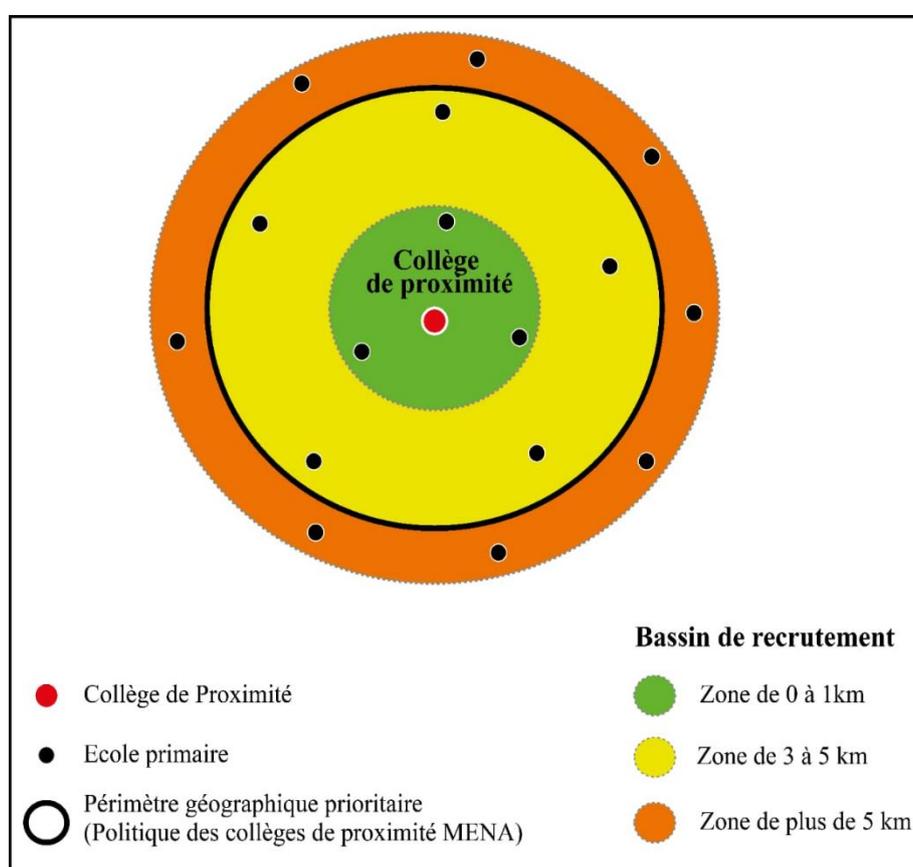
Selon la proximité de l'aire d'influence du pôle urbain de Korhogo, une Sous-Préfecture a bénéficié de la construction de collège de proximité. Il s'agit de la sous-préfecture de Kombolokoura située à 32 km de la ville de Korhogo avec une population de 6 000 habitants. Elle est située à un quart d'heure de voiture de la ville de Korhogo sur une route bitumée. La majorité des enseignants y résident. L'effectif des élèves des établissements primaires publics et privés rattachés au collège s'établi à 988 élèves.

2.1.3. Des petites villes secondaires peu peuplées, enclavées et très éloignées du pôle urbain de Korhogo (50 à 100km)

Les informations recueillies auprès des responsables du service des statistiques de la DRENA et consignées sur la carte, permettent d'identifier 5 collèges de proximité sur 8, situés dans des centres urbains secondaires très éloignés et enclavés. Quatre d'entre eux sont construits dans les sous-préfectures de Kiémou, Boron, Kanoroba, Nafoun et un collège dans le village de Solognougo

situé à 5km de la sous-préfecture de Katogo. Ce sont de petites villes peu peuplées situés entre 50 et 100km de la ville de Korhogo. L'accès se fait par des voies non bitumées impraticables par endroits pendant les saisons pluvieuses. L'enclavement pose de sérieux problèmes de transport. Exceptés, les villages de Lavononkaha et Solognougo, il ressort de la structure spatiale de localisation de ces collèges de proximité, une correspondance au modèle centre-périphérie (Figure n°2).

Figure n°2 : Modèle spatial de localisation des collèges de proximité de la région de Korhogo.



Source : KOUAKOU Séverin, 2023

Le peuplement de ces territoires scolaires se compose d'espaces polarisés par de gros bourgs centres et entourés de petits villages dispersés. Plusieurs villages d'une dizaine de kilomètres sont rattachés au collège de proximité de ces centres urbains. Les mobilités (domicile-école) des élèves y sont très accrues.

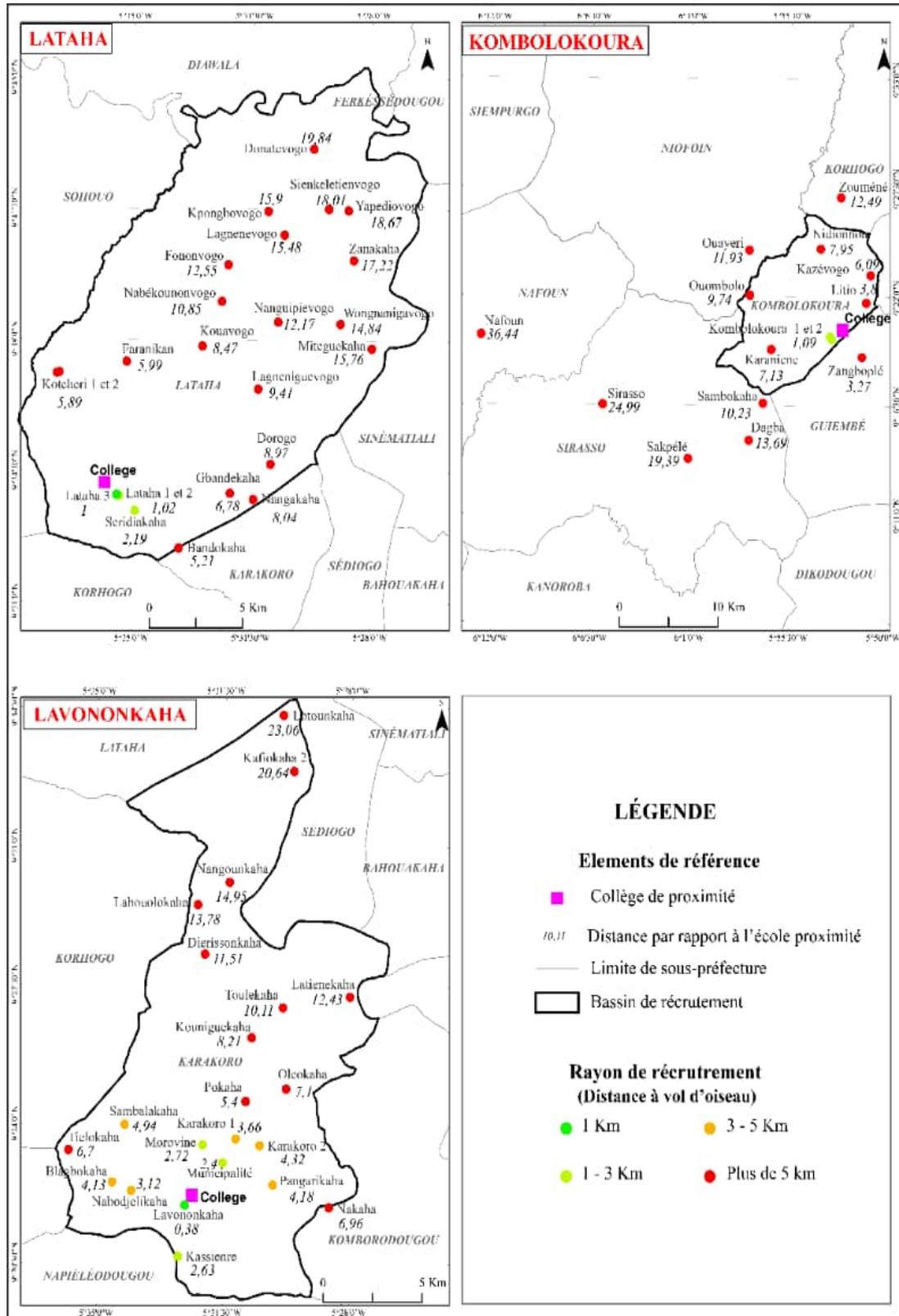
2.2. Bassins de recrutement des collèges et mobilités (domicile-école).

Créés pour prendre en compte les élèves des écoles primaires des localités situées dans un rayon de 5 km, les bassins de recrutement des collèges de proximité sont génératrices d'énormes mobilités quotidiennes des apprenants.

2.2.1. Des bassins de recrutement non conformes à la carte scolaire

Les données du Service des Statistiques de la DRENA de Korhogo ainsi que notre enquête par questionnaire auprès des chefs d'établissement, montrent trois collèges de proximité étudiés, recrutant plus largement au-delà du périmètre de 5 km comme indiqué à la figure n°3.

Figure n°3 : Bassins de recrutements des collèges de proximité de la zone d'étude



Source de données: CNTIG, 2014; MHNA, 2023; DRENA, 2023

Réalisation: KOUAKOU Séverin, 2023

De l'analyse de la figure 3, il ressort que le collège de Lataha présente un bassin de recrutement assez large. 19 écoles primaires sont situées hors du secteur théorique de recrutement c'est-à-dire au-delà des 5km, et seulement deux autres écoles primaires sont situées dans le rayon de 1 à 5km. Le bassin de recrutement du collège de proximité de Lataha cumule au total 21 écoles primaires publiques.

L'aire de recrutement du collège de proximité de Lavononkaha témoigne d'une autre logique spatiale, avec un champ d'action très élargi, passant outre les 20 km du secteur théorique de recrutement quand bien même que deux collèges coexistent dans l'espace communal. Ce sont 12 écoles primaires situées entre 5 et 25 km du bassin de recrutement. Selon les informations recueillies sur le terrain, le collège reçoit des élèves affectés de l'État provenant de 22 écoles primaires au total, également ceux résidant dans la ville de Karakoro située à 3 km.

En revanche, le bassin de recrutement du collège de proximité de Kombolokoura est moins étendu en termes d'établissements primaires rattachés. 13 écoles primaires situées au-delà de 5km sont rattachées au collège. Une seule école primaire est située dans le secteur « théorique » de 1 à 5 km soit au total 14 écoles primaires rattachées au collège. L'aire de recrutement du collège s'étant parfois au-delà des limites de la Sous-Préfecture. Des contraintes sont à relever quant à la mobilité et au temps de parcours domicile-école de certains apprenants.

2.2.2. Mobilités et temps de parcours domicile-école des apprenants selon le type de transport utilisé.

La mobilité domicile-école est assez élevée pour les élèves situés dans le rayon de 1 à 3 km du collège. En effet, la quasi-totalité des élèves interrogés (90%) compris dans le secteur de rattachement de 1 à 3 km se rendent au collège à pied, parcourant en aller et retour par jour, quatre fois cette distance soit 4 à 12 km. Les collèges de proximité étant dépourvus de cantines et de dortoirs, les apprenants situés entre 1 et 3 km du collège retournent en famille à midi après

les cours de la mi-journée pour le déjeuner. Après le repas de midi, ils retournent encore à l'école pour les cours de l'après-midi et regagnent le domicile familial le soir après les cours pour le dîner.

Quant aux élèves résidant dans un rayon de 4 à 5 km et en dehors du secteur théorique de 5 km, la mobilité reste peu importante. 61,78% se déplacent à pied, 36,47% à vélo et 2,35% à moto personnelle. Cette catégorie d'élèves fait un aller et retour une fois par jour du domicile à l'école. Les tableaux n°2 indiquent le temps de parcours domicile-école des élèves de la zone d'étude selon le type de transport utilisé.

Tableaux n°2- : Temps de parcours domicile-école et moyen de transport des élèves

2-a		2-b	
A PIED		VELO	
Distance parcourue (km)	Temps mis (mn)	Distance parcourue (km)	Temps mis (mn)
1	15	5	30
2	30	7	40
3	40	10	60
5	60	12	80

Source : Enquêtes de terrain, mai 2023

Le temps de parcours pèse sur la mobilité des élèves habitant dans un rayon de 5 km et au-delà. Pour les élèves résidant dans un rayon de 1 à 3 km, 95% des enquêtés se déplacent à pied effectuant ainsi deux fois cette distance la mi-journée et deux fois la soirée. 35 % d'élèves enquêtés résidant dans un rayon de 5 km effectuent le trajet domicile-école à pied. Les élèves enquêtés résidant plus de 5 km du collège se déplacent tous à vélo (tableau 2-b). Le temps de parcours s'avère très long pour les apprenants dont le domicile est situé à plus de 10 km du collège. En somme, la dispersion de l'habitat et l'importance des temps de

transport pèsent sur la mobilité des élèves. Le sous-équipement des collèges influence aussi fortement la vie de la communauté éducative et engendre un isolement territorial.

2.3. Impact du sous-équipement des collèges de proximité sur la communauté éducative et les territoires

La massification de l'enseignement secondaire en Côte d'Ivoire à travers les collèges de proximité, s'accompagne d'un creusement des inégalités socio-spatiales. En effet, leur sous-équipement participe davantage à leur isolement territorial et impacte considérablement la vie de la communauté éducative qui y travaille.

3.3.1. Demandes récurrentes de mutation du personnel des collèges de proximité

Le personnel dans les collèges de proximité étudié a été approché à l'effet de recueillir quelques motifs qui expliqueraient leur demande de mutation de leur lieu de travail. Le tableau n°3 présente quelques raisons motivant des demandes d'affectation recueillies auprès des enseignants et du personnel d'encadrement.

Tableau n°3 : Motifs de demande de mutation du personnel des collèges de proximité

Motif de mutation	Absence de logements adéquats	Sous-équipement du Collège	Enclavement du collège	Contraintes culturelles	Préparation au concours professionnel
Nombre de demandes	13	8	9	10	7
Pourcentage	100%	61,54	69,23	76,92	53,84

Source : Enquêtes de terrain, mai 2023

L'analyse des données du tableau montre que la totalité du personnel enquêté (100%) justifie leur demande de mutation par l'absence de logements adéquats. 61,54 % et 69,23% des demandes de mutation sont motivées respectivement par le sous-équipement et l'enclavement du collège. Le principal du collège de proximité de Kombolokoura interrogé disait ceci : « onze de mes enseignants sur 15, ont demandé des affectations cette année mais pour ne pas voir mon école vidée de ses enseignants à la rentrée prochaine, je m'y suis opposé ». Avec 76,92%, les contraintes d'ordre culturel expliquent énormément certains départs du personnel. En effet, les sorties inopinées du « masque Poro » interdit aux femmes et aux personnes non-initiées, entraîne la terreur et la panique chez ces populations. L'enquête menée relève qu'à Lataha, une professeure et des jeunes filles élèves ont été molestées par le Poro occasionnant ainsi le départ de l'enseignante de l'établissement. 53,84% des demandes d'affectation relèvent aussi des préparations aux concours professionnels. La population enseignante plus jeune dans ces collèges, témoigne aussi de leur manque d'attractivité.

2.3.2. Population enseignante de plus en plus jeune et moins expérimentée.

L'étude réalisée auprès de la population enseignante et du personnel administratif des collèges de proximité relativement à leur ancienneté, est un indicateur permettant d'apprécier leur attractivité. Le tableau n°4 montre l'ancienneté et l'âge moyen du personnel des collèges de proximité étudiés.

Tableau n° 4 : Ancienneté et âge moyen du personnel des collèges de proximité enquêtés

Collège de proximité	<i>Latha</i>	Lavononka	Kombolokou
	<i>a</i>	ha	ra
Effectif du personnel	17	15	17
Ancienneté moyenne du personnel enseignant	5 ans	3 ans	3 ans
Age moyen du personnel enseignant	35 ans	35 ans	35 ans

Ancienneté moyenne du personnel d'encadrement	7 ans	6 ans	3 ans
Age moyen du personnel d'encadrement	40 ans	40 ans	35 ans

Source : Enquêtes de terrain, mai 2023

L'analyse des données du tableau met en évidence la jeunesse de la population enseignante des collèges de proximité de notre zone d'étude. En effet, l'âge moyen de la population enseignante des collèges est de 35 ans. Cela montre la jeunesse du personnel enseignant. L'âge moyen du personnel administratif (éducateurs, chefs d'établissement, adjoints aux chefs d'établissement) est de 40 ans pour les collèges de Lataha et Lavononkaha et 35 ans pour celui de Kombolokoura. Le personnel enseignant est dans l'ensemble plus jeune que le personnel administratif. Ces moyennes d'âge sont respectivement de 10 et 15 points de plus que la moyenne d'âge des enseignants et personnel administratif des Lycées et Collèges de la ville de Korhogo.

Par ailleurs, la moyenne des anciennetés des enseignants est de 3 à 5 ans, alors que celle du personnel d'encadrement se situe à 3, 6 et 7 ans. Selon les informations recueillies auprès du service des statistiques de la DRENA locale, cette proportion est plus élevée pour les enseignants et personnels d'encadrement dans la ville de Korhogo dont la moyenne de l'ancienneté s'établit à 18 ans.

L'ancienneté des enseignants et personnel d'encadrement des collèges de proximité est quasi similaire à l'âge de l'établissement. Cela montre à suffisance que le personnel est à son premier poste après sa formation professionnelle et donc très peu expérimenté. En effet, après leur formation, le personnel enseignant tout comme le personnel administratif (éducateurs), est affecté dans les collèges par le Ministère de l'éducation Nationale selon les besoins exprimés par les différentes DRENA. Aucune possibilité de choix n'est offerte aux nouveaux enseignants et éducateurs après leur sortie d'école. Quant aux Chefs d'Établissements et leurs Adjoints, ils affirment être également à leur premier

poste après leur promotion dans leur nouvelle fonction. Avec très peu d'influence sur les résultats scolaires, le cloisonnement de l'environnement social des élèves est aussi une conséquence du sous-équipement des collèges de proximité.

2.3.3. Cloisonnement de l'environnement social des apprenants influençant très peu les résultats scolaires

Pour mieux cerner le cloisonnement de l'environnement physique et social des apprenants, une enquête de satisfaction a été réalisée à l'effet d'apprécier leur sentiment relatif à leur affectation dans leur collège. L'enquête menée, apporte un éclairage sur quelques motifs de satisfaction et d'insatisfaction (Tableau n° 5).

Tableau n°5 : Motifs d'insatisfaction d'affectation dans le collège, exprimés par les élèves

Motifs exprimés	Sentiment positif (%)	Sentiment négatif (%)
Petite taille du collège	85	15
Beauté du collège	98	2
Proximité du collège	65	35
Laboratoire	25	75
Salle informatique	1	99
Bibliothèque	4	96
Dortoir/ cantine	0	100
Foyer polyvalent	36	64
Activités extra-scolaires (sportives, culturelles, artistiques)	12	88

Source : Enquêtes de terrain, mai 2023

L'analyse du tableau montre que la taille du collège (85%), la qualité des locaux (98%) et leur proximité (65%) jouent à l'évidence un rôle en termes d'attractivité chez les apprenants. Cependant, l'attractivité ne réside pas seulement que dans

la proximité ou la beauté des bâtiments. En effet, les élèves enquêtés expriment un sentiment négatif sur le sous-équipement de leur collège en matériels pour le laboratoire (75%), matériels informatiques (99%), dortoir/Cantine (100%), bibliothèque (96%) et l'éloignement (35%). Les conditions sont très difficiles pour les élèves résidant en dehors du secteur théorique de recrutement qui peinent à trouver la nourriture à midi pour se restaurer. Parfois, le long du mur du collège est transformé en cuisine où les filles font leurs petits repas de midi. Également, le manque d'activités extra-scolaires (88%) renforce ce sentiment négatif des apprenants de leur collège. Outre cela, ces élèves renfermés sur eux-mêmes, n'ont aucune connaissance d'autres horizons et ce, avec un niveau de langue très faible selon les témoignages des personnels administratifs et enseignants. Nonobstant ce sentiment négatif, les résultats scolaires enregistrés au niveau des collèges enquêtés sont en nette progression (Tableau n°6).

Tableau n°6 : Résultats au BEPC de 2019 à 2022 des collèges de proximité étudiés

Collèges de proximité Années scolaires	Lataha (%)	Lavononkaha (%)	Kombolokoura (%)
2019-2020	20,57	24,29	8,21
2020-2021	39,16	50,82	23,96
2021-2022	68,00	91,25	28,00

Source : Services des Statistiques de la DRENA de Korhogo

L'examen des données du tableau des résultats au Brevet des élèves des collèges de proximité enquêtés dans la région de Korhogo, met en évidence une nette progression. Lavononkaha a enregistré 24,29% d'admis en 2020, 50,82% en 2021 et 91,25% en 2022. Malgré l'aire de recrutement du collège très élargi, passant outre les 20 km du secteur théorique de recrutement, il est en tête liste.

Le collège de Lataha a enregistré quant à lui, 20,57 d'admis en 2020, 39,16% en 2021 et 68% en 2022 soit une hausse de 28,84% comparativement à l'année précédente. Quand bien même que les distances parcourues par les élèves restent toute de même élevées, les résultats sont en nette progression.

En revanche, le collège de Kombolokoura demeure toujours en dernière position avec 8,21% en 2020, 23,96% en 2021 et 28% d'admis en 2022, quoique l'aire de recrutement des élèves soit moins élargie. La majorité des élèves du collège sont situés au-delà de 5km.

3. Discussion

L'étude révèle trois catégories d'espace dans la région de Korhogo ayant bénéficié de la construction de collège de proximité. Ces localités sont en majorité de gros bourgs érigés en sous-préfecture et n'ayant pas de collèges. Elles exercent une attractivité sur les villages situés aux alentours.

Ces logiques de spatialisation des établissements scolaires ruraux ont été abordés par F. Malorie (2020, p.124-125). Il distingue dans la répartition des établissements scolaires publics d'enseignement général drômois en 1959, trois types de territoires : ruraux, mixtes et urbains et ce, définis selon un critère démographique. L. Lafon et J-Y. Roux (2019, p.2) s'appuyant sur le rapport IGEN-IGAENR n° 2018-08, ont aussi identifié quatre catégories d'espace rural dans la répartition des nouveaux territoires éducatifs en France : un « ensemble périurbain », des « communes très peu denses de l'aire d'influence des grands pôles urbains », un ensemble « rural des villes petites et moyennes » et un ensemble « rural éloigné ».

Somme toute, la problématique de l'accès à l'offre de formation dans l'enseignement secondaire pour les territoires ruraux isolés, a bien été identifiée par le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation de la Côte d'Ivoire. Cependant, les bassins de recrutement des élèves et leur temps de trajets domicile-école méritent d'être repensés.

L'étude réalisée s'est également penchée sur les bassins de recrutement et l'accessibilité à l'école des élèves des collèges de proximité de la région de Korhogo. Le résultat obtenu est l'un des plus robuste et va directement à l'encontre de ce qui a été considéré comme une évidence c'est dire « la réduction de la distance qui sépare les écoles des habitations ». En effet, les

bassins de recrutement des collèges ne sont pas conformes à la distance théorique de 5 km telle que définie par le Ministère de l'éducation nationale. En revanche, P. Caro *et al* (2006, p.15) analysant les aires de recrutement des collèges du bassin de Gap, précisent que celles-ci sont conformes à la carte scolaire en raison des pratiques spatiales des habitants. Toutefois, ils mentionnent que si des différences existent selon le type de collège, elles sont justifiées par soit un choix d'options ou soit par la recherche de proximité du domicile et l'attractivité du collège. Lesquels choix génèrent aussi d'énormes mobilités pour les élèves, ont-ils fait remarquer. Dans le cas de notre étude, il est aussi établi que la mobilité domicile-école est assez élevée pour les élèves. Elle s'avère parfois difficile pour les élèves en raison du fort enclavement des villages et des conditions climatiques assez difficiles en période de saison sèche et d'harmattan. Aussi, la saison pluvieuse pose-t-elle de sérieux problèmes aux transports scolaires et à la circulation routière en général en raison des routes impraticables.

Parallèlement, P. Caro *et al* (Op. Cit, p.19) révèlent dans leur étude que les conditions de transport pour se rendre dans les collèges du bassin de Gap, apparaissent comme fondamentales. Pour eux, ces conditions de transport justifient très souvent les insatisfactions ou les dérogations à l'affectation imposée par la carte scolaire. Par ailleurs, cette étude a révélé aussi que le sous-équipement des collèges de proximité et le manque de logements adéquats constituent un handicap à l'attractivité des territoires qui les abritent.

À l'issue des enquêtes menées au cours cette étude, il a été constaté que le sous-équipement et le manque d'activités parascolaires participent à l'isolement territorial des collèges de proximité. Ces territoires scolaires sont caractérisés par une moindre présence des personnels d'encadrement et enseignant pendant les vacances scolaires.

Le rapport de L. Lafon et J-Y. Roux (Op. Cit, p.26) atteste également que les territoires ruraux éloignés sont pénalisés par leur isolement. Ce constat se vérifie tant en matière d'attractivité pour les enseignants que par les contraintes

liées aux temps de transport ou encore par la rareté de l'offre culturelle et sportive.

Par ailleurs, cette étude a montré que la jeunesse de la population enseignante traduit un déficit d'attractivité de ces territoires scolaires. Cette idée est corroborée par L. Lafon et J-Y. Roux (Op. Cit, p.34) qui stipulent que la population enseignante plus jeune dans les territoires scolaires ruraux traduit un déficit d'attractivité. En effet, l'arrivée dans un établissement d'enseignants ayant cumulé plusieurs années d'ancienneté, révèle du pouvoir attractif de cet établissement qui intégrant des résidences pour le personnel, regroupe plusieurs équipements à vocation social.

Concernant l'impact de l'isolement des collèges de proximité sur les résultats scolaires, il ressort des enquêtes menées que ceux-ci témoignent d'une autre évidence. Ils sont encore en plus nette progression malgré l'isolement des collèges, leur éloignement et caractère rural.

Les résultats de l'étude menée par Y. Alpe et J-L. Poirey (2014, p.121) attestent aussi que les élèves de milieu rural obtiennent des résultats satisfaisants, supérieurs aux moyennes nationales. Ils soutiennent que : « Les élèves du rural ne sont donc pas défavorisés ». P. Caro *et al* (2006, p. 29), orientent plutôt le débat sur d'autres enjeux liés à la localisation des équipements scolaires. Pour eux, la localisation de nouveaux collèges engendre à coup sûr une urbanisation de proximité, à cause de l'importance du facteur transport. Le collège est donc un des équipements les plus structurants dans un bassin de vie.

T. Magali et V. Jousseanne (2013, p.2) confirment cette idée. Selon eux, la présence d'équipement socio-collectif est un facteur de la capacité des territoires à attirer de nouvelles populations et à faire circuler la richesse. Pour J.M. Blanquer et N. Élimas (2020, p.2), l'imbrication des enjeux éducatifs et des enjeux liés à l'aménagement du territoire, commandent que ceux-ci soient intégrés à une stratégie globale de territoire.

De même, S. Genevois (2020, p.1) affirme que l'école est un lieu pour apprendre mais également un espace à vivre. Pour ce faire, L. Lafon et J.Y. Roux (Op. Cit)

suggèrent que les établissements scolaires soient des lieux d'animation et de développement de leur territoire.

Conclusion

Le rapprochement de l'école des populations du milieu rural par le biais des collèges de proximité a bien été identifié par le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation. Cependant, les distances parcourues par les apprenants sont encore énormes. Aussi, le sous-équipement de ces collèges participe-t-il à l'isolement de la communauté éducative et de ces territoires. D'où l'impérieuse nécessité d'une coprésence des équipements structurant ces territoires scolaires.

Références bibliographiques

- ALPE Yves, POIREY Jean-Louis, 2014, *L'enseignement scolaire en milieu rural et montagnard*, Tome 3, Collégiens à mi-parcours, p.151.
<https://observatoireeducationterritoire.files.wordpress.com/2014/08/tome3.pdf>
- MALORIE Ferrand, 2020, « Aménager le territoire scolaire en milieu rural : négociations et jeux d'acteurs. Le réseau de CEG de l'académie de Grenoble (1959-années 1970) », *Histoire de l'éducation*, p.119-1441. Mis en ligne le 01 janvier 2023, consulté le 27 juin 2023.
<http://journals.openedition.org/histoire-education/5327>.
- LAFON Laurent, ROUX Jean-Yves, 2019, *rapport d'information fait au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication* (1) par la mission d'information sur les nouveaux territoires de l'éducation (2). N° 43 sénat session ordinaire de 2019-2020, p.98.
<https://www.Cairn.info/publication-de-caro-11250.htm>.
- CARO Patrice, FAIVRE Emmanuel, GROSJEAN Frédéric, 2006, « La territorialisation des politiques scolaires : l'exemple des collèges du bassin de Gap », in *Annales de géographie* 2006/4 (n° 650), p. 434-448.

LAFON Laurent, ROUX Jean-Yves, 2019, *Note de synthèse : mission d'information, les nouveaux territoires de l'éducation*. Commission de la culture, de l'éducation et de la communication, rapport n° 43 (2019-2020), p.5

BLANQUER Jean-Michel, ÉLIMAS Natalie, (2020), *Territoires éducatifs ruraux*, dossier présentation, MENJS, p.19

KOUADIO Alice Odounfa, AZOH François-Joseph , BONNEL Marie-Louise, MAÏGA Seydou , N'DRI Jacques , 2018, « Les collèges de proximité en Côte d'Ivoire au prisme de l'approche par les capacités » in *Papiers de recherche*, p.57.

<https://www.cairn.info/collection-papiers-de-recherche.htm>

KOUYATE Idrissa, 2019. « Les collèges de proximité en Côte d'Ivoire ». In *Revue internationale d'éducation de sèvres*, p. 9. Mise en ligne le 11 JUIN 2019, consulté le 26 avril 2022. URL : <https://journals.openedition.org/ries/>

MAGALI Tallandier, JOUSSEAUME Valérie, 2013, « Les équipements du quotidien en France : un facteur d'attractivité résidentielle et de développement pour les territoires ? », in *NOROIS* N° 226, p. 7-23. Mis en ligne le 30 mars 2015, consulté le 12 juillet 2023. <http://journals.openedition.org/norois/>

GENEVOIS Sylvain, 2020, « Quelle approche géographique des territoires scolaires ? », in *Géocarrefour*, n°94/2 | 2020. Mis en ligne le 29 mai 2020, consulté le 12 juillet 2023. <http://journals.openedition.org/geocarrefour/14684>